Les concerts publics. — Voici le programme des morceaux de musique qui seront exécutés au jardin de Barbieux le dimanche 1er juin 1890 de 5 à 7 heures du soir et le jeudi 5, boulevard Gambetta (en face l'Hippodrome de 8 h. 1/2 à 10 heures du soir.

Grande Fanfare, 1re partie : 1. Allégro militaire, xxx ; 2. *Martha* (ouverture), Flotow ; 3. *Patrouille turque*, Michaëli.

Lyre Roubaisienne. 2e partie : 1. *Derniers jours de Pompéi*, Ritz ; 2. *Les fils de la Goule*, Monestier. — 3e partie : 1. *Rigoletto*, Verdi ; 2. *La chasse aux papillons*, Clodomir ; 3. *Les étudiants* (polka), xxx.

CONSEIL MUNICIPAL DE WATTRELOS

Séance du vendredi 30 mai 1890

La séance est ouverte à cinq heures 45, sous la présidence de M. Leurdan-Noclin, maire.

Présents : MM. Delmarle-Dupont et Henri Pollet, adjoints ; Pierre Boute, Carlos Lepers, Pierre Vanhoutte, Hien-Dubois, Pierre D'halluin, Lefebvre-Delcroix, Droulers-Loridant, J.-B. Dubus, Louis Delcroix, Ferdinand Béghin, Louis Delneste, Jean-Baptiste Flipot, Lorfebvre-Simon.

Absents : Jean-Baptiste Quennoy, Spriet-Dassonville, Dubrulles-Dillies, Flipot-Doutreligne, Emile Jubaru, Abel Hazebrouck, Leruste-Gallois, Adolphe Carnin, Jean Baptiste Debouvry, Edouard Delplanque.

Soutiens de famille

M. le Maire donne lecture d'une lettre émanant de M. Jean-Baptiste Flipot, par laquelle il demande au Conseil d'emettre un avis favorable au renvoi dans ses foyers d'un jeune soldat de la classe de 1885, Jean-Louis Salembier, en garnison à Verdun.

M. le Maire.— La situation de la famille Salembier est à tous points de vue intéressante.

M. Jean-Baptiste Flipot. — Le Conseil fera une bonne œuvre en faisant droit à la demande qui vient d'être formulée.

Tous les conseillers : Oui, oui.

Un avis favorable est donné à l'unanimité.

M. le Secrétaire émet ensuite le vœu que les conseillers et les habitants de Wattrelos soient mis au courant par la voie des journaux des ordres du jour qui doivent être suivis dans les séances du conseil municipal.

M. le Maire. — A mon avis ce serait le moyen de n'avoir pas grand monde aux séances.

M. D'Halluin. — Si je mets cette question en avant c'est que plusieurs conseillers m'ont témoigné le désir de la voir proposer. Ne pourrions-nous pas avoir au moins une heure fixe de réunion. Qu'on choisisse six heures, par exemple.

M. Hien. — Il me semble aussi qu'au lieu de toujours retarder l'heure des réunions, on pourrait au besoin prolonger la séance et rester trois et quatre heures dans la salle des délibérations, de façon à n'avoir que trois séances au lieu de quatre dans la même session.

M. le Maire. — Pour cela il faudrait plus d'exactitude quant à l'heure des convocations : si l'heure réglementaire était observée on ferait plus de besogne.

M. Delmarle Dupont. — Je proposerai de convoquer pour six heures.

M. le Maire. — C'est une question qu'il incombe à chacun de résoudre. En tous cas il n'y a pas lieu de la faire figurer au procès-verbal.

Budget additionnel de 1890

L'ordre du jour appelle la discussion du budget additionnel de 1890. Le montant des opérations s'élève à la somme de 286.880 francs 24 centimes.

M. le Maire. — Il serait temps que le Conseils'occupe de la question de l'habillement des pompiers.

M. Delcroix. — On m'a dit qu'il n'y en avait plus qu'un nombre très-restreint, une dizaine je crois.

M. Pollet. — C'est possible, mais encore faut il qu'ils aient une tenue présentable.

M. Hien. — Evidemment, si la société des pompiers est si peu florissante, c'est que tous ceux qui la composent sont découragés, parce qu'on ne fait rien pour eux. Quand ils ont une sortie à faire, ils ne peuvent pas la réaliser. Et cela parce qu'ils n'ont pas une tenue convenable.

M. Dhalluin. — L'année dernière, les pompiers ont demandé pour leur nouvel habillement une somme de 5,000 francs.

M. Pollet. — Oui, mais pour 51 hommes et jamais vous n'arriverez aujourd'hui à réunir un pareil nombre d'hommes.

M. le Maire. — Le Conseil ne serait-il pas d'avis de prendre une somme de 4,000 francs sur les fonds disponibles des chemins vicinaux pour pourvoir à cette dépense ?

M. Delneste. — Une compagnie de 30 hommes,serait, à mon avis, nécessaire.

M. Hien. — Que la Commission des finances se réunisse et convoque le commandant des pompiers pour connaître exactement le nombre d'hommes qu'il y aurait à équiper.

M. le Maire.— C'est là une excellente idée : nous pourrions la mettre à exécution ; nous saurions alors exactement à quoi nous en tenir.

M. J.-B. Flipot. — Je suis de l'avis de M. le Maire et demande au Conseil de voter une somme de 4,000 francs, ce qui n'empêchera pas la Commission des finances de se réunir.

M. Dhalluin. — On ne peut faire les deux choses à la fois.

M. le maire. — Je le sais parfaitement; votons 4,000 francs.

M. Dhalluin. — Il me semble qu'il vaudrait mieux ne rien faire avant de connaître la décision de la commission des finances.

M. J.-Bte Flipot. — Alors vous voulez laisser périclitter la compagnie des pompiers qui fonctionne depuis quarante ans au moins; vous allez assumer une telle responsabilité pour la somme modique de 4,000 francs.

M. Pollet. — En votant une somme de 4,000 francs sur les fonds disponibles affectés au service des chemins vicinaux, il restera encore en caisse 12,231 francs.

M. Béghin. — Le moyen le plus sûr serait de demander à l'agent voyer de dresser un devis, de cette façon nous verrons ce que nous pouvons faire.

Le conseil décide de renvoyer la question à la commission des finances et de demander à l'agent voyer d'établir un devis des dépenses vicinales.

La question des fêtes

M. le Maire. — Je crois devoir rappeler au Conseil, à l'occasion du vote du budget additionnel de 1890, que voilà bien longtemps que nous n'avons eu de fêtes dans la commune. Il n'y a dans la population qu'une voix pour demander que le Conseil municipal décide l'organisation d'une fête musicale quelconque.

M. Hien. — Ce que dit M. le Maire est parfaitement exact; notre commune a été depuis plusieurs années fort mal partagée sous le rapport des fêtes publiques et je serais d'avis de voter de suite une somme dont je ne fixe pas le montant,mais que nous pourrions toujours augmenter s'il le fallait ; le premier pas serait fait et nous aurions au moins fait preuve de bonne volonté.

M. D'Halluin. — Je trouve qu'avant de songer à organiser des réjouissances publiques, le Conseil ferait mieux de penser d'abord à l'entretien des routes qui sont absolument défectueuses.

M. Hien. — Ce n'est pas le mauvais état de certaines routes qui empêchera les visiteurs d'affluer à Wattrelos le jour où il y aura une fête.

M. le Maire.— Nous pourrions choisir, comme l'a fait la ville de Tourcoing, les jours de la Pentecôte pour donner ces fêtes; de cette façon elles se prolongeraient pendant deux jours consécutifs.

M. D'Halluin. — Oui, Tourcoing pour le festival qui vient d'avoir lieu a voté la somme de quarante mille francs.

M. Hien. — Ce qui ne doit pas nous empêcher de voter une somme moins importante. (Rires.)

M. le Maire. — Je pense qu'il serait préferable de renvoyer la question à l'examen des commissions des finances et des fêtes.

M. J.-B. Flipot. — Je proposerai à mon tour au Conseil, d'utiliser l'emplacement du moulin Laloy pour en faire une seconde place ; de cette façon, quand il y aura une fête, les visiteurs seront un peu disséminés dans la commune et les débitants ne s'en plaindront pas.

M. le Maire. — Et comment appellerez-vous cette place ?

M. J.-B. Flipot. — La meilleure dénomination serait celle de place du Moulin en souvenir du moulin qui y est resté si longtemps.

M. Dhalluin. — Pourquoi ne pas l'appeler place de la République puisque dans toutes les villes il y en a une portant ce nom maintenant ; s'il vient un roi, vous l'appellerez place Royale, un empereur, place Impériale. (Rires prolongés.)

M. le Maire.— La proposition de M. Flipot doit être renvoyée à la Commission des finances.

M. Hien.— Oui, car elle mérite d'être prise en considération.

M. le Secrétaire. — C'est aussi mon avis ; la commune ferait, à sa charge le déblaiement du terrain et le bureau de bienfaisance louerait le terrain à la commune.

M. Leveugle.— Ne vaudrait-il pas mieux acheter le terrain ?

M. le Maire.— Pour finir,je propose de renvoyer les deux questions, celle de l'organisation d'une fête en 1891 et de l'expropriation du terrain du moulin Laloy en une place publique à la Commission des finances.

Ce projet mis aux voix est adopté.

Service vicinal

Il est donné ensuite lecture des rapports de M. Fourquez, agent-voyer d'arrondissement, et de M. Boncorps agent-voyer en chef, relatifs au chemin de grande communication n° 9 de Bondues à Roubaix et à Herseaux.

Le projet de construction d'une section de route comprise entre le hameau du Laboureur et la grande Place de Wattrelos sur une longueur de 1191 mètres et d'un ponceau métallique sur l'Espierre, est communiqué au conseil.

Les dépenses qui résulteraient de l'exécution de ces travaux s'élèveraient à deux cent soixante quinze mille francs, qui se décomposent comme suit : Travaux à l'entreprise 131.593 francs 33 centimes ; somme à valoir 9.4000 francs 67 c. ; acquisition des terrains 131.000 francs soit au total 275.000 fr.

Dans cette somme il y a lieu de faire les déductions suivantes : 1° Contingent offert par la ville de Roubaix, dans sa délibération du 27 avril 1888 : 30.000 fr.; 2° Subvention allouée par le Conseil général sur les fonds départementaux 24.500 francs ; 3° Subvention à demander sur les fonds de l'Etat en exécution de la loi du 12 mars 1880 : 27.500 francs soit au total une somme de soixante douze mille francs. La commune de Wattrelos aurait donc à pourvoir au paiement d'une somme de 202.000 francs.

Après avoir entendu la lecture des rapports de MM. les agents voyers en chef et d'arrondissement le Conseil décide que :

1° Un emprunt de 203.000 fr. sera contracté en 1890 et 1891 auprès de la caisse des chemins vicinaux, réalisable au fur et à mesure des besoins, soit 171.800 francs en 1890 et 41.200 fr. en 1891.

2° Pour assurer le remboursement de l'emprunt de 203.000 francs, la commune sera imposée de douze centimes par franc au principal des quatre contributions directes pendant 30 ans, à partir du 1er janvier 1891; cette imposition produira de la sorte une somme de 8.120 francs égale au montant de l'annuité de remboursement à la caisse des chemins vicinaux.

Questions diverses

M. le Maire donne lecture au Conseil d'une lettre de M. Décaudin, instituteur au hameau de la Bailleria par laquelle il expose qu'il n'a pas de maison d'habitation et qu'à ce titre il sollicite une indemnité de logement.

Renvoyé à la Commission des finances.

Après une observation de M. le Secrétaire ralative au pavage de la route du Crétinier dont le mauvais état réclame d'urgentes réparations, la séance est levée à sept heures trente-cinq minutes; [P.V.H.

NORD

Nécrologie. — On annonce la mort de M. l'abbé Dehaisnes, curé d'Iwuy, vice-doyen du décanat de Cambrai Notre-Dame.

M. l'abbé Dehaisnes était souffrant depuis plusieurs mois.

Homme d'une grande simplicité mais d'une grande dignité de vie, M. le curé d'Iwuy a été entouré, dans toutes les paroisses où il a exercé le saint ministère, de l'estime générale.

A Catillon notamment, surtout à Tourcoing, puis à Lesdain et à Iwuy son souvenir est resté vivant.

Le frère de M. le curé d'Iwuy, Mgr Dehaisnes, qui pendant cette longue maladie, a entouré son vénérable frère de soins touchants, se trouvait à Paris pour le congrès annuel de la société des beaux-arts des départements. Rappelé en toute hâte hier soir, il a pu arriver en temps pour recevoir le dernier soupir de M. le curé qui l'a encore reconnu.

M. l'abbé Dehaisnes (Omer-Eugène) était né à Estaires, le 6 septembre 1822; il fut ordonné prêtre le 19 décembre 1846 et nommé vicaire à Catillon.

Successivement il fut nommé vicaire à Tourcoing Notre-Dame, le 8 juin 1849, curé de Lesdain, le 7 février 1865, et curé d'Iwuy le 10 février 1869. Il avait été nommé membre du conseil d'administration de la Maison Saint-Charles, le 6 avril 1876.

Les funérailles auront lieu, lundi 2 juin, à onze heures et demie, en l'église d'Iwuy Le corps sera inhumé dans le cimetière paroissial.

Nous prions Mgr Dehaisnes d'agréer, lui et toute sa famille, l'expression de nos très sincères condoléances.

BELGIQUE

Mouscron. — *Sérénade.* — Les musiciens du cercle l'*Avenir* donneront dimanche prochain, une sérénade à leur sympathique président, M. l'avocat Floris Mulliez, à l'occasion du renouvellement de son mandat de conseiller provincial.

— *L'Union artistique Franco-Belge.*— Le concert, suivi de tombola, donné au profit des pauvres de la ville a eu lieu jeudi, en présence d'une salle bien garnie.

La fête a été annoncée par une salve de cinq coups de canon.

Les artistes ont rivalisé de zèle et ont fait preuve de talent; aussi l'auditoire ne leur a pas épargné ses applaudissements.

Les illuminations et les décors étaient du meilleur goût : ils étaient l'œuvre de M. Regamay Cattoire, décorateur de la ville de Tourcoing, et de M. Florion de Lille, Voici le resultat du tirage de la tombola :

1. 120, MM. Delonere ; 2. 131, P. Stoch ; 3. 151, anonyme ; 4. 129, Néotoire Deberdt ; 5. 188, G. Vanzeveron ; 6. 347, Vonderploncke ; 7. 71, A. Bouteny ; 8. 169, A. Derache ; 9. 150, Malliez Dassonville ; 10. 131, Hector Dufort, (secrétaire communal); 11. 7, Mme Dassonville ; 12. 111, H. Leroux (imprimeur); 13. 263, Louis Cosmont ; 14. 382, Coulon Pollet (brasseur) ; 15. 240, E. Demetz (brasseur) ; 16. 199, A. Ferret ; 17. 238, Cyr Desprets ; surprise, 18. 115, J.-B. Duquesne-Nollet.

Mariage démenti. — Plusieurs journaux démentent catégoriquement la nouvelle du *Truth* relative au mariage de la princesse Clémentine de Belgique avec le fils du prince de Galles.

Les journaux catholiques font observer que la princesse qui a reçu solennellement la confirmation dimanche dernier, n'abjurera pas la religion catholique pour s'unir à un prince protestant qui ne peut pas épouser une princesse catholique.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 30 mai.* — Charles Macyhieu, hameau du Hutin. — Julien Verniers, rue des Longues-Haies. 263. — Flora Wytraetz, rue Archimède. — Jules Merlasche, rue Bernard. — Arthur Deroubaix, rue Ste-Thérèse, 28. — Marie Deztailleur, rue Turgot, 56. — Camille Blasino, rue des Anges, 152. — *Déclarations de décès du 30 mai.* — Fidéline Honoré, 80 ans, rue Pellart, fort Mulliez. — Louis Bettremieux, 68 ans, rue du Tilleul, cour Vandaele, 6. — Virginie Leclercq, 60 ans, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 30 mai.* — Georges Bogaert, rue de Paris. — Jean Feutrie, rue des Catalans. — Louis Desrumaux, rue des Poutrains. — *Déclarations de décès du 30 mai.* Désiré Carlier, 61 ans, sans profession, rue de la Croix-Blanche. Octavie Droulez, 27 ans, sans profession rue du Château. — Julie Roulens, 38 ans, couturière, rue Lerouge. Donat Loridan, 10 jours, au Blanc-Seau. — Grégoire Dervaux, 33 ans, fileur, rue Saint-Joseph.

MOUVEAUX. — *Déclarations de naissances du 22 au 29 mai.* — Néant. — *Mariage.* — Alphonse Mattelaere, 21 ans, tisserand, et Marie Vandenbrouck, 21 ans, peigneuse. — *Déclarations de décès du 22 au 29 mai.* — Ernestine Gyselinck, 13 ans 9 mois, la Place.

TRESSIN. — *Déclarations de naissances du 15 au 30 mai.* — Jules Blanchatte, quartier de la Place. — *Déclarations de décès du 15 au 30 mai.* — Jean-Baptiste Durmont, 47 ans, charpentier, quartier de la Place. — Charlotte Lamblin, 81 ans, propriétaire, hameau du Marais.

DOTTIGNIES. — *Déclaration de naissance du 22 au 29 mai.* — Gaston Vanhoutte. — Louis Herrinck. — Hélène Vandenbussche. — Adolphine Vandenneulebrouck. — *Déclaration de décès du 22 au 29 mai.* — Henri Renard, 35 ans, tisserand, rue de Monseron.

RECKEM. — *Déclarations de naissances du 16 au 28 mai.* — Germaine Dekimpe, hameau le Dronkaert. — Théophile Mullier, hameau le Dronkaert. — Julien Delneste, le Brun-Cornet. — *Publications de mariages.* — Emile Reyens tailleur d'habits, et Philomène Duquesne, couturière. — Emile Verpoort, tisserand, à Reckem, et Elise Vanhaesebrouck, servante à Lauwe. — Henri Strasier, boulanger à Reckem, et Léonie Verhaeghe, sans profession, à Bisghem. — Henri Sioen, tisserand, à Lauwe, et Marie Hanssens, journalière à Reckem. — *Mariages.* — Emile Beyens, 30 ans tailleur, et Philomène Duquesne, 19 ans, couturière. — Emile Verpoort, 20 ans, tisserand, à Reckem, et Elise Vanhaesebrouck, 23 ans, servante, à Lauwe. — *Déclarations de décès du 16 au 28 mai.* — Alfred Nuyttens, 4 mois, hameau le Triloy. — Noël Vandenbulcke, 4 mois, hameau le Paradis.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille CHOQUET-DANSETTE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Noël CHOQUET, décédé à Wasquehal, le 30 mai 1890, dans sa 31e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 2 juin, à 9 heures, en l'église de Wasquehal. — L'assemblée à la maison mortuaire, près l'estaminet du *Veau Gras*, à 8 heures 1/2. — L'Obit du mois sera célébré le lundi 21 juillet, à 8 heures, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille LEPERS-CATZL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Cath rine-Amélie CATEL, décédée à Wasquehal, le 30 mai 1890, dans sa 86e année, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 2 juin, à 10 heures, en l'église de Wasquehal. — L'assemblée à la maison mortuaire, près de l'église, à 9 h. 3/4. — L'Obit du mois aura lieu le lundi 30 juin, à 10 heures, en la même église.

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 2 juin 1890, à 10 heures, pour le repos des âmes : de Monsieur Paul Eugène-Persévérant-Joseph BERNARD, époux de Dame Marie-Louise LEJEUNE, décédé subitement à Roubaix, le 4 juin 1889, à l'âge de 47 ans et 1 jour, et de Dame Zénaïs-Sophie MATHON, veuve en premières noces de M. Joseph Charles LEJEUNE et en secondes noces de M. Benjamin RAMSDEN, décédée subitement à Roubaix, le 15 décembre 1888, à l'âge de 79 ans et 8 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré Cœur, à Roubaix, le lundi 2 juin 1890, à 9 heures,pour le repos de l'âme de Monsieur Ivo DHONDT, veuf de Dame Christine BEYZE, décédé à Roubaix, le 18 avril 1890, dans sa 59e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 2 juin 1890, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Palmyre CARRETTE, décédée à Roubaix, le 20 avril 1890, dans sa 28e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 2 juin 1890, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Clara-Joséphine DORMAL, épouse de M. Eugène CLAESSENS, décédée à Roubaix, le 3 mai 1890, dans sa quarante-troisième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LA MÉDECINE SIMPLIFIÉE

Sydenham voulait loger toute sa pharmacie dans le pommeau de sa canne, et Boerhaave répétait souvent qu'avec de l'eau, du vin, de la rhubarbe, de l'opium, du feu et une lancette on pouvait faire toute la médecine.

Beaucoup de médecins de nos jours, plus éclairés et convaincus par les guérisons obtenues, affirment que l'emploi régulier du Rob Lechaux, (aux jus d'herbes), pourrait supprimer bien des médications. Ce précieux médicament agissant également comme dépuratif et comme reconstituant à cause des substances qu'il contient (cresson et salsepareille rouge), n'a pas l'inconvénient de débiliter et d'affaiblir celui qui l'emploie

On le prendra surtout à cette époque de l'année, aux premières chaleurs, alors que le sang, mis en mouvement par le renouveau, surexcite le système nerveux, produit des éclosions de rougeurs, boutons, feux, clous, etc.

Il évite l'emploi des purgatifs violents si dangereux et des tisanes échauffantes.

D'ailleurs pour plus amples renseignements réclamez la brochure (52e édition), que M. Lechaux Pharmacien à Bordeaux, envoie gratis et franco à tous ceux qui la réclament. Après l'avoir lue, vous lui demanderez sûrement 3 flacons franco contre mandat-poste de 12 francs ou 6 flacons pour 21 francs. 22785d

BULLETIN INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL

Commerce spécial de la France

Tableau comparatif des quantités de soies et de tissus de soies exportées pendant les trois premiers mois des années 1890, 1889 et 1888 :

	1890 KIL.	1889 KIL.	1888 KIL.
Soie brute			
Soies en cocons	45.555	341.123	43.377
Soies écrues, y compris les doupions, grèges	456.417	502.268	525.699
Soies dito, moulinées	55.315	47.976	94.264
Soies teintes, à coudre, à broder et à dentelles	1.327	2.297	1.458
Soies dito, autres	5.669	10.551	122.009
Bourre de soie et frisons, en masse	249.708	225.823	422.413
Dito, peignées et cardées	159.605	240.031	212.119
Dito, filés ou fleuret	35.459	54.283	49.810
Fils de bourrette ou de déchets de bourre de soie	75.366	146.398	134.617
Tissus de soie			
Tissus de soie pure et unis	342.100	353.600	430.328
Dito, façonnés ou brochés	23.460	13.600	11.132
Tissus de soie mélangée d'or ou d'argent	3.900	2.500	1.030
Tissus dito, faux	7.200	3.900	1.884
Dito,d'autres matières,unis	505.100	509.300	392.837
Dito,d'autres mat.,façonnés ou brochés	2.600	7.100	2.320
Dito, gaze et crêpe de soie pure ou mélangée	25.800	15.600	17.434
Tulle de soie	31.600	71.500	16.387
Dentelles soie dites blondes	631.000	697.200	515.364
Dito, d'or ou d'argent fin ou faux	78	...	127
Tissus de bourre de soie (y compris les foulards) pure	23.500	17.900	21.312
Dito, mélangée	7.600	1.900	2.173
Bonneterie de soie ou de bourre de soie	3.200	5.600	6.981
Passementerie d'or ou d'argent fin	2.700	3.500	2.589
Dito, faux	12.100	7.600	6.182
Passementerie de soie ou de bourre de soie pure	11.000	15.900	14.875
Dito, mélangée	22.900	20.500	26.853
Rubans soie pure (velours)	10.200	6.500	5.589
Dito, autres	32.600	41.800	24.487
Rubans de soie mélangée : dito velours	15.700	2.200	2.841
dito autres	64.000	66.300	40.221

Laines

Buenos-Ayres, 29 mai.

Agio sur l'or : 222 ./..

Le Havre, 31 mai, 9 h. 50 matin.

Voici le résumé de la huitaine :

Arrivages : 150 balles Buenos-Ayres.

Ventes : 23 balles Buenos-Ayres filière, à 188 ; 20 b. Russie ; 18 b. Pologne et 3 b. Pérou.

Stock : 2.576 b. Buenos-Ayres, dont b. ancienne tonte et ... b. nouvelle ; 196 Montevideo ; ... b. Orient ; 282 b. Chili ; 42 b. Pérou ; 79 b. Algérie ; 32 b. Espagne ; .. b. Salonique ; 113 b. Smyrne ; .. b. Bombay ; 114 b. Levant ; 34 b. des Indes ; 20 b. Russie ; ... b. Tunisie ; 13 b. Rio-Janeiro ; 18 b. Pologne et 290 b. poil de chameaux.

A terme : ventes 1.325 balles, de 168 à 172.50, la clôture est languissante.

Anvers, 31 mai.

En disponible, il a été traité .. balles La Plata.

Arles, 28 mai.

Quelques lots se sont vendus ces jours-ci. Les prix payés dénotent une baisse de 10 à 15 fr. par 100 kilos sur ceux de l'an dernier. Les quelques fabricants qui étaient sur place se sont retirés. En somme, la tendance réelle est pour une baisse sur les prix de l'an dernier de 25 fr. par 100 kilos, ce qui amène les prix à 130 fr. pour les laines en suint de qualité ordinaire, 165 fr. pour des qualités meilleures, 175 fr. pour les extra.

MARCHÉ DU HAVRE

Le Havre, 30 mai.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Marché calme et la cote de ce matin a été baissée de 50 cent. pour les mois de juin à décembre; les mois éloignés ont été laissés sans changement. Cette après-midi la cote a été baissée de 1,00, marché languissant.

On a mis huit filières nouvelles en circulation.

A terme les ventes s'élèvent à 250 balles dont voici le détail :

25 balles Buenos-Ayres à 168, 125 balles dito sur septembre de 171 à 170, 50 balles dito sur octobre de 171,50 à 171, 50 balles dito sur décembre de 172 à 171.50.

Voici les cours de clôture : mai 00, juin 167, juillet 168,août 169,septembre 170,octobre 170,50, novembre 170,50, décembre 170,50, janvier 170, février 170, mars 170.

Arrivages nuls.

Cotons. — Notre marché a été ce matin plus calme pour le disponible. A terme on est ferme à une hausse de 12 cent. 1/2.

En cloture les prix étaient plus faciles pour le disponible sans que l'on puisse signaler une baisse. On a fait divers lots de low-middling New-Orléans à 77.

On a émis hier 2 nouvelles filières sur juin et il en restait 6 anciennes en circulation.

En dehors de la cote, il s'est traité environ un millier de balles Amérique pour l'exportation.

Les ventes s'élèvent pour le disponible à 360 b. dont voici le détail : 34 b. New-Orléans à 76, 22 b. dito à 77, 41 b. dito à 77, 20 b. dito à 77, 98 b. dito à 77,25, 50 b. Savanilla à livrer a 65, 75 b. Pérou dur à 105,50 b. Oomra à 56.

A terme on a vendu 700 balles savoir : 50 b. sur juin à 76 5/8, 50 b. dito à 76 3/4, 100 b. sur juillet à 76 3/4, 100 b. sur août à 76 7/8, 300 b. sur septembre à 77, et 100 b. sur mars à 70 3/4.

Voici les cours de clôture : mai 76 3/4, juin 76 3/4, juillet 76 7/8, août 77 septembre 77 1/8, octobre 74 3/8, novembre 71 7/8, décembre 70 3/4, janvier 70 3/4, février 70 3/4, mars 70 7/8, avril 71

Arrivages nuls.

Le disponible a baissé de 1/8 cent. à New-York et les futurs ont clôturé en baisse de 13 à 16 points pour les mois de cette campagne et de 7 à 8 points pour les mois suivants. A New-Orléans, les cours ont aussi baissé de 3 à 6 points.

Les recettes aux ports s'élèvent à 8.000 balles pour la semaine contre 6.000 la semaine correspondante.

Au Texas, depuis 20 ans, jamais les perspectives cotonnières n'ont été aussi en retard que cette saison. Cela vient des pluies qui n'ont cessé de tomber en avril jusqu'au 6 mai de sorte que les fermiers se sont trouvés dans l'impossibilité de semer; de plus le coton qui avait été semé antérieurement a été complètement enlevé par l'eau.

En résumé ce n'est que depuis que le temps s'est remis au sec que tous les fermiers en ont profité pour procéder rapidement aux semailles. Il y a une très grande différence d'aspect de la plante cette année avec l'année dernière, on est certain que la récolte sera tardive dans le Centre et le Nord du Texas.

L'ENQUÊTE ÉCONOMIQUE
et les chambres de commerce

Voici, en ce qui concerne l'industrie textile, quelles ont été les réponses de la chambre de commerce de Laval au questionnaire du conseil supérieur :

1re Question. — La fabrication des tissus de Laval a traversé depuis trente ans de bonnes et de mauvaises années, suivant l'état des affaires, suivant que la température les favorisait, sans que les traités de commerce aient eu une influence marquée.

2e Question. — Les produits de la fabrique de Laval, qui sont des tissus de coton ou de fil, s'exportent dans les pays chauds, dans l'Amérique du Sud principalement ; l'exportation s'en fait en grande partie par l'intermédiaire de maisons de Paris, dont beaucoup sont de nationalité étrangère, peu disposées à donner la préférence aux articles de Laval. Il faut tout le goût incontestable de nos fabricants, l'habileté de nos ouvriers, pour les faire accepter en concurrence des articles allemands, anglais, belges, qui sont produits à bien plus bas prix.

Quelques fabricants, par leur énergie,ont réussi également à se créer des relations directes en Algérie, en Tunisie, en Italie et dans les autres pays riverains de la Méditerranée.

Tels sont les motifs de l'augmentation du chiffre de l'exportation depuis 1860.

4e Question. — ... Quant aux classifications, nous voyons peu de choses à changer au tarif général. Celle des filés de coton nous paraît seule défectueuse en ce sens que les séries sont trop nombreuses. Les producteurs étrangers en profitent très largement pour les numéros les plus élevés de chaque série. Nous citerons, par exemple, le n° 30 (60.000 m. au k.) qui est soumis au même droit que le 20 1/2 (41.000 mètres au k.), bien que la façon du n° 30 coûte 50 0/0 plus cher que celle du n° 20 1/2. Pour y remédier, il faudrait établir les séries par 10.000 mètres au k. (au lieu de 20.000 mètres), ou, ce qui serait mieux encore, faire un tarif au numero ; les filés payant, par exemple, de un centime à un centime et demi par numéro, sauf pour les nos 2 et au dessous qui paieraient un droit fixe

5e Question. — Nous pensons que, si l'on se décide à frapper des droits sur les matières premières, il ne s'agira pas seulement d'un droit fiscal, plus ou moins léger, affectant peu le prix de revient du producteur industriel. Le droit sera calculé de manière à protéger efficacement l'agriculture nationale et il faudra d'une part, relever proportionnellement les droits de douane protégeant les différentes fabrications ; d'autre part, pourvoir au maintien des industries d'exportation par le système bien connu du drawback. Quant aux admissions temporaires, nous les avons toujours condamnées comme particulièrement nuisibles à l'industrie; c'est d'ailleurs une mesure injuste, créant pour les uns un privilège aux dépens des autres; nous les repoussons d'une manière absolue.

Lin, Jute et Chanvre

Londres, 29 mai.

Jutes. — Marché ferme; vendu 1000 balles Red Sikdar, 1000 b. KMG double triangle, 750 b. Dutt MO 4000 b. RC dans un losange et 500 b. Rai double triangle à liv. st. 14.7.6; les bonnes premières marques natives par st. d'août sept. pour Dundee sont offertes à liv. st. 15 17.6 cif.

Chanvres. — Faibles, vendu 500 balles bonnes marques secondaires, exp. juin-juillet par st. à liv. st. 34, Liverpool, et du fair current Manille, même expédition est, dit-on, offert à liv. st. 31.10 cif.

A Liverpool on a fait aujourd'hui 10.000 b. à prix fermes pour les Amériques et les Surates. Les futurs qui avaient ouvert en baisse de 1/64d. sont venus ensuite au contraire en hausse partielle de 1/64 d. sur la clôture d'hier très soutenus pour les rapprochés et calmes pour les éloignés.

Marchés anglais

Bradford, 29 mai.

Laines.— Dans l'ensemble les affaires n'accusent pas de reprise depuis les fêtes ; elles restent calmes et les prix sont toujours aussi bas. Les consommateurs ne prélèvent que de petites quantités pour leurs besoins immédiats.

La laine anglaise se trouve maintenant presqu'au-dessous des plus basses limites de l'année dernière et très prochainement la nouvelle tonte apparaîtra sur le marché.

En laines coloniales,la vente des genres fins est très irrégulière et les cours sont encore languissants.

Les croisés ne sont pas aussi négligés, mais ils sont stationnaires comme prix.

On signale quelques transactions en alpaca, mais les prix sont inconnus.

Le mohair reste sans demandes.

Fils. — Quelques petits ordres se sont accumulés entre les mains des négociants pendant les fêtes et aujourd'hui il y a un peu plus de demande. Mais il n'y a pas d'amélioration réelle, et les filateurs sont bien heureux d'obtenir les mêmes prix réduits qu'ils ont accordés la semaine dernière.

Il s'est demandé un peu de mohairs communs et on a traité un peu plus de fils d'alpaca. En ce qui concerne le commerce local la demande en fils d'Australie est encore très restreinte.

Tissus. — Les fabricants d'articles brillants ontencore des ordres en mains et sont pleinement occupés. En tissus simples il se fait peu de chose et la draperie est encore négligée. Les fabricants de camelots sont mieux occupés.

Cotons

(*Télégrammes de* M. BULTEAU-GRIMONPREZ)

Le Havre, 31 mai.

Ventes : 87 balles. Marché soutenu.

Liverpool, 31 mai.

Ventes : 7.000 balles. Marché soutenu.

New-York, 30 mai.

Middling Upland 12 5/8. Ventes : 1.500 balles.

Middling américain : à New-Orléans 11 7/8 ; Savannah 12 1/8.

(*Dépêche communiquée par* M. Léon CLERC)

Liverpool, 31 mai, 1 h. 18.

Ventes 5.000 balles. Marché facile, vendeurs aux cours d'hier.

Livraison : août-septembre 6 40/64 d. ; septembre-octobre 6 10/64 d. ; octobre-novembre 5 62/64 d. ; novembre-décembre 5 59/64 d. ; décembre-janvier 5 58/64 d.

Soies

Shanghaï, 11 avril.

Soies. — Notre marché a été excessivement calme pendant la dernière quinzaine et les Tsatlées ont baissé de 5 taëls pour les qualités fines et de 30 taëls pour les qualités communes.

Canton, 21 avril.

Soies. — Dans la dernière quinzaine les Tsatlées et les Organsins ont été complètement délaissés. Par contre, les filatures, principalement les qualités fines sont toujours bien recherchées. Près de 700 balles se sont vendues pendant la dernière quinzaine. On ne fait presque rien en déchets parce que la hausse subite du change entrave les affaires. Notre stock se compose de 150 balles Kumschuck, Laklow, 150 balles inférieures et 400 balles filatures.

Sucres

LILLE, 31 mai.

	COTE OFFICIELLE					
	Cours du jour				Cours précéd.	
			Off.	Dem.		
Suc. n°3 (88 deg.)	29 75	.. ..	.. ..	.. ..	29 75	.. ..
— acquittés	82 ..	.. ..	.. ..	.. ..	82 ..	.. ..
— pain 6 k. n° 1	107